

La

# Semaine Religieuse

DE

## Québec

VOL. XIX

Québec, 15 septembre 1906

No 5

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

### SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 65. — Les Quarante-Heures de la semaine, 65. — Œuvre de la préservation de la jeune fille, 66. — Chronique des diocèses, 67. — Le dogme de la Vierge-Mère défendu par un critique protestant, 69. — Effets de l'alcool sur l'intelligence, 72. — Appel du conseil central de la Sainte-Enfance, 73. — La veillée des armes, 74. — La charité vraie, 74. — La question des langues aux Etats-Unis, 75. — Les conséquences de la Séparation en France, 76. — Congrès eucharistique de Tournai, 77. — Les Franciscains en Angleterre, 78. — Bibliographie, 78.

### Calendrier

— o —

16	DIM.	b	<b>XV</b> apr. Pent. et 3 sept. Notre-Dame des Sept Douleurs, <i>dbl. maj.</i> <i>Kyr.</i> de la Ste Vge. Prose, <i>Stabat.</i> II Vêp, mém. du suiv., du dim. et des SS. MM.
17	Lundi	b	Stigmates de S. François.
18	Mardi	b	S. Joseph de Cupertino, confesseur.
19	Merc.	r	<b>Quatre-Temps Jeune.</b> S. Janvier et ses SS. Compagnons, martyrs.
20	Jcredi	r	(Vigile). S. Eustache et ses SS. Compagnons, martyrs.
21	Vend.	r	<b>Quatre-Temps Jeune.</b> S. Mathieu, apôtre, <i>2 cl.</i>
22	Samd.	b	<b>Quatre-Temps Jeune.</b> S. Thomas de Villeneuve, évêque et confesseur.

### Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

16 septembre, Saint-Patrice de Québec. — 17, Saint-Elzéar  
— 18, Saint-Adrien. — 19, Saint-Pierre de Broughton. —  
20, Saint-Lambert. — 21, Stoneham.

## Œuvre de la préservation de la jeune fille

SOUS LE PATRONAGE DE SAINT JOSEPH

— o —

*Président* : Monseigneur Faguy.

*Présidente honoraire* : Lady Jessé.

*Présidents* : Madame Némèze Garneau.

*Vice-Présidente* : Mlle H. Têtu.

*Secrétaire* : Mlle V. Rivard.

*Trésorière* : Madame Fisher.

*Ass.-Trésorière* : Mlle A. Smith.

*Dames assistantes de l'Œuvre* : Madame Cyrille Tessier, Madame E. Casgrain, Madame L. Dionne, Madame A. Rivard, Mademoiselle M. Hamel.

### BUT DE L'ŒUVRE :

Protéger et procurer des emplois aux jeunes filles éloignées de leurs familles, et qui viennent à Québec pour y trouver une situation leur permettant de gagner honorablement leur vie soit dans le commerce, soit dans le service des maisons privées. On ne recevra pour la première fois dans la maison de l'Œuvre que les jeunes filles venant directement de leurs familles et pourvues d'un certificat de bonne conduite délivré par le curé de leur paroisse.

Ces jeunes personnes seront bien accueillies et placées aussitôt que possible. Si elles n'ont pas de ressources pour payer les frais de leur séjour, elles s'engageront à rembourser plus tard, à raison de 30 cents par jour; et quand pour une bonne raison, elles croiront devoir changer de place, elles paieront la même somme si elles reviennent habiter la maison, en attendant qu'elles aient trouvé un autre emploi.

La maison leur sera ouverte chaque dimanche, de deux heures à six. Elles trouveront toujours des dames prêtes à les recevoir, souvent des personnes comme elles pour se récréer. Elles pourront aussi s'instruire, si elles le désirent, en recevant quelques leçons.

Le siège de l'Œuvre est 2, rue du Palais.

Les lundi et jeudi de chaque semaine, de 2 h. à 4 h., l'une des dames de l'Œuvre se tiendra à la disposition des

personnes qui désireraient avoir des renseignements sur les jeunes filles à placer.

La maison sera prête à recevoir les jeunes filles au commencement d'octobre.

---

### Chronique des diocèses

— o —

#### QUÉBEC

— Lundi matin, S. G. Monseigneur l'Archevêque a célébré, à la chapelle du Séminaire, la messe dite du Saint-Esprit, à l'occasion de la réouverture des tribunaux. La magistrature et le barreau y assistaient.

— L'ouverture du XV<sup>e</sup> Congrès des Américanistes, au palais législatif, a été une cérémonie brillante et solennelle, tant par la distinction de l'assistance qui s'y trouvait, que par le cachet de tact, de mesure et de bon goût, qui en marquait les procédés. Les discours de bienvenue du lieutenant-gouverneur, du premier ministre, du maire de Québec, et les réponses du Dr Bell et de Mgr Laflamme, respectivement président et vice-président du Congrès, étaient ce qu'ils devaient être, brefs, délicats et sobres. — Nous avons été heureux de voir autant de membres du clergé séculier et régulier (Jésuites, Franciscains, Capucins Dominicains, Sulpiciens, Oblats, Frères des Ecoles chrétiennes) faire partie de l'Association des Américanistes. — S. G. Mgr l'Archevêque et Mgr le Vicaire général ont assisté à cette séance d'ouverture.

— Les paroisses ne manquent pas où l'on fait faire une retraite de quelques jours aux enfants des écoles, au commencement de l'année scolaire. Des exercices spirituels de ce genre ont eu lieu, cette semaine, à Saint-Roch de Québec et à Charlesbourg.

— Il y a huit jours, nous avons le plaisir de visiter le nouvel édifice de l'Hospice Guay, situé à quelques milles à l'est de l'église de Saint-Joseph de Lévis. C'est une construction vaste et de très belle allure, et située dans un superbe endroit, sur les hauteurs qui font face à Saint-Laurent, I. O. On sait que cette institution est dirigée par les Sœurs du Bon-Conseil de Chicoutimi. M. l'abbé C.-L. Parent y remplit les fonctions d'aumônier. Mgr Guay, le fondateur, réside aussi dans la

maison, où l'on prend soin des vieillards et des orphelins.

— Nous avons aussi visité l'église de Bienville, où se font actuellement d'intéressants travaux d'agrandissement. Sous la direction de M. l'abbé Dom. Pelletier, cette jeune paroisse marche rapidement vers un avenir plein de promesses.

— MM. les abbés J.-A. Langlois, du séminaire de Québec, et W. Lebon, du collège de Sainte-Anne, sont partis le 1er septembre, pour un séjour d'étude à Rome.

#### NICOLET

- Par décision de Mgr l'évêque de Nicolet, ont été nommés :
- M. l'abbé Edm. Buisson, curé de Victoriaville ;
- “ “ Zéph. Lahaye, curé de Saint-François du Lac ;
- “ “ C.-E. Bruneault, professeur au Séminaire ;
- “ “ Sylvio Béliveau, curé de Wickham ;
- “ “ Ls-E. Boisvert, curé de Kingsey-Falls ;
- “ “ J.-B.-E. Janelle, curé de Saint-Gérard Majella ;
- “ “ Elzéar Mondou, curé de Saint-Majorique ;
- “ “ Omer Dubois, 1er vicaire, Nicolet ;
- “ “ Ludger Gagnon, 1er vicaire, Saint-Sylvère ;
- “ “ Noé Pepin, chapelain à l'Hôtel-Dieu de Nicolet ;
- “ “ Jules Richard, 1er vicaire à Saint-Guillaume ;
- “ “ Arthur Leblanc, 2e vicaire à Saint-Guillaume ;
- “ “ Théobald Joyal, 2e vicaire à Saint-Zéphirin ;
- “ “ Vincent Lemire, 2e vicaire à Saint-Grégoire ;
- “ “ Wenceslas Pitt, 2e vicaire à Saint-Cyrille ;
- “ “ Roméo Brassard, 2e vicaire à Saint-Léonard ;
- “ “ Théophile Mélançon, 2e vicaire à Victoriaville ;
- “ “ Alfred Bernier, 2e vicaire à L'Avenir ;
- “ “ Pierre Allard, 2e vicaire à Pierreville ;
- “ “ Pierre Mayrand, professeur au Séminaire ;
- “ “ Joseph Langlais, 2e vicaire à Stanfold ;
- “ “ Joseph Falardeau, 2e vicaire à Sainte-Sophie de Lévrard ;
- “ “ Auguste Baril, 2e vicaire à Saint-Pierre-les-Becquets ;
- “ “ Alfred Tétreau, 2e vicaire à la Baie-du-Febvre ;
- “ “ Alcide Pellerin, professeur au Séminaire ;
- “ “ Napoleon Bélange, curé de Nicolet ;
- “ “ Antonio Camiran, professeur au Séminaire.



## CHICOUTIMI

— Le dimanche 2 septembre, dans la cathédrale, Mgr l'évêque de Chicoutimi a fait les ordinations suivantes :

DIACONAT : MM. les abbés Arthur Desgagné, Elie Tremblay, Alfred Gaudreault, Eug. Warren, Joseph Dufour, Jos. Renaud.

ORDRES MINEURS : MM. les abbés Léonce Boivin, Georges Tremblay, Auguste Verreault.

TONSURE : MM. les abbés Achille Tremblay, Félix Laliberté, Eug. Grenon, Eug. Tremblay, Armand Desgagné, Damase Boulanger, Henri Tremblay, Thomas Renaud, Joseph Tremblay, Chs Lemieux.

## HALIFAX

La consécration du nouvel archevêque, Mgr McCarthy, s'est faite dimanche dernier, au milieu de brillantes solennités. Son Excellence Mgr le Délégué apostolique a présidé aux imposantes cérémonies.

— • • • —

**Le dogme de la Vierge-Mère défendu  
par un critique protestant**

— o —

Après le rationaliste allemand, le rationaliste américain. Il y a quelque temps, M. Harrack, le chef de l'école critique rationaliste, rendait un hommage éclatant à la tradition chrétienne, en donnant, après de longues recherches, à l'Évangile selon saint Luc l'âge que lui avait attribué, jusqu'à présent, la plus saine des traditions. Je crois que le bon sens reviendra à la critique, ou plutôt, que la critique reviendra au bon sens.

Nouveau symptôme encourageant : le professeur de « théologie biblique » au *Union Theological Seminary*, de New-York, M. Charles A. Briggs, dans un article remarquable, publié dans la *North American Review* de juin 1906, vient de défendre le dogme de la Maternité divine de la Vierge contre les attaques de la critique radicale. Son article est intitulé : « *Criticism and Dogma of the Virgin-Birth.* »

Je vous ai peut-être scandalisés en appelant l'auteur un rationaliste. Il faut avouer que, pour un professeur de théologie protestante, le cas est grave. M. Briggs est peut-être rationaliste sans le savoir. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il

l'est, et fortement. Voici ce que le professeur épiscopalien écrit, au commencement de son étude : « Il est vain de supposer que le Dogme puisse éviter la critique plus que n'importe quel autre objet de notre connaissance. » Assimiler le dogme révélé à n'importe quel objet des connaissances humaines me paraît être une méthode critique, qui est plus que teintée de rationalisme. Il a même, plus loin, une profession de foi qui est d'un radicalisme absolu : « Chaque événement et chaque dogme doit subir une enquête historique, philosophique et scientifique, et se soumettre au verdict qui les approuve ou qui les condamne. » Rien de plus rationaliste. Son hommage à la Vierge-Mère n'en sera que plus éclatant. Analysons les principales idées de son étude. C'est lui qui parle. La critique *bibliques* confirme pleinement le dogme de la Vierge-Mère. Les textes qui contiennent la doctrine en question (MATH. 1, 18-25 et LUC. 1, 26-38) sont maintenant tels qu'ils ont été écrits. Rien, au témoignage de la critique la plus sévère, n'a été changé, ni par les commentateurs, ni par les traducteurs, dans le récit de l'Incarnation du Fils de Dieu dans le sein d'une Vierge. Ceci pour la critique littérale.

La haute critique elle-même confirme le dogme. Saint Jean et saint Marc, il est vrai, n'en parlent point. Ce double fait s'explique fort bien : saint Marc commence l'histoire de la vie de Jésus à son baptême, son plan n'a jamais été d'expliquer comment le Fils de Dieu est entré dans le monde ; saint Jean est absorbé dans la contemplation de la génération éternelle du Verbe et de son Incarnation, sans qu'il ait, un instant, l'intention de nous renseigner sur le *mode* d'Incarnation. Jamais la critique ne pourra faire une arme sérieuse de ce silence de saint Marc et de saint Jean contre la virginité de la Mère de Dieu. La question est réglée depuis longtemps.

Pas plus sérieux l'argument de ceux qui disent que Jésus est représenté dans les Evangiles comme le fils de Joseph. Quand Joseph épousa Marie, Jésus, le fils de Marie, devait être, dans le sens légal et ordinaire du mot, le fils de Joseph. Ni plus ni moins.

D'autres ont prétendu que cette doctrine avait été introduite dans les Evangiles, longtemps après leur composition. Erreur. Une étude approfondie de la critique a démontré péremptoi-

rement que l'exposition du dogme de la Vierge-Mère remonte à l'origine même du Nouveau Testament. Parfaitement authentique.

La critique *historique* elle-même est forcée de reconnaître cette authenticité. La légende de ceux qui ont voulu faire un mythe de ce dogme est morte. Le sens commun nous dit qu'il était impossible de créer, de toutes pièces, un pareil mythe en pleins temps apostoliques, du vivant de la Vierge elle-même. On l'eût créé — ce qui paraît déjà impossible — que jamais on n'eût pu le faire accepter, comme il l'a été, par toute la communauté chrétienne.

Quel bonheur de voir le bon sens et l'esprit critique frater-niser ! Continuons.

Au point de vue purement historique, les témoins principaux, ou plutôt, les seuls témoins du fait rapporté par l'Évangile sont Joseph et Marie. La critique est-elle en droit de récuser leur témoignage ? Ce serait se ruiner elle-même. Jamais témoins plus honorables, jamais témoins plus estimés ne furent à même de rapporter un fait plus grave. L'histoire prouve, d'une manière éclatante, que leur vie admirable et la très haute estime dans laquelle les tenait la communauté apostolique en font des témoins de première valeur et d'irrécusable véracité. Ce serait nier l'histoire, qui repose uniquement sur le témoignage, que de rejeter le témoignage de Joseph et de Marie.

Qu'est-ce que la *théologie biblique* dit maintenant de cette question ? Partant du fait que Jésus-Christ est une Personne divine qui s'est incarnée, il lui a fallu de toute nécessité une naissance temporelle. Il ne pouvait naître *temporellement* que d'une Vierge-Mère par la voie ordinaire de la génération humaine. L'opinion unanime de tous les chrétiens, depuis nos jours jusqu'aux temps les plus reculés du christianisme, a été qu'une Personne divine ne pouvait naître que d'une Vierge-Mère. Jamais le bon sens n'a pu admettre d'autres hypothèses.

La science ne peut pas, sans doute, vérifier le fait de la naissance du Christ d'une Vierge-Mère ; il lui est absolument défendu d'affirmer que cette naissance fut impossible. Elle ne peut que l'enregistrer comme une exception à la loi commune. C'est tout. La science physique d'aujourd'hui est aussi bien enveloppée de mystères que le dogme chrétien. Sans cesse, de

nouvelles théories viennent renverser ou ébranler les anciennes. La science, après ces destructions, n'a pas trop de toute son énergie pour travailler avec succès à son œuvre de reconstruction. Elle est en ce moment, plus que jamais, dans une position trop instable pour se permettre de faire la loi à la théologie. — Bien dit. — La philosophie moderne ne pourrait élever d'objections sérieuses contre cette doctrine qu'en autant qu'un tel mode de naissance aurait détruit la nature humaine du nouveau-né ou troublé l'ordre de l'univers. Rien de cela dans le dogme en question. La nature humaine du Christ vit de la personnalité du Verbe.

Nous avons dans le Christ deux natures dans une même personne. C'est quelque chose d'extraordinaire, qui dépasse les bornes de la connaissance humaine ; il n'y a rien de contraire aux lois de la raison.

Je cite textuellement la conclusion du Prof. Briggs : « La doctrine d'une Vierge-Mère nous donne cet Homme-Dieu. La génération naturelle ne pouvait pas nous donner un tel Homme-Dieu. Donc, la doctrine de la Vierge-Mère est essentielle à l'intégrité de l'Incarnation, comme l'Incarnation l'est à l'intégrité du Christ et du salut chrétien. Quand on dit que la doctrine de la Vierge-Mère est essentielle, on veut dire qu'elle est essentielle au système de doctrines et à la foi de l'Eglise chrétienne. L'Eglise ne peut pas plus se passer de cette doctrine qu'elle ne peut se passer de l'Incarnation ou du Christ lui-même. »

On ne peut pas frapper plus rudement l'Eglise protestante. C'est probablement pour cela que le Prof. Briggs fut traduit comme hérétique devant le *Presbytery* de New-York en 1892. J'ai le bonheur de vous apprendre qu'il fut acquitté. J'aurais souhaité qu'il fut relaps, s'il eût été condamné.

ANTONIO HUOT, ptre.

---

### Effets de l'Alcool sur l'intelligence

---

Même une petite quantité d'alcool embrouille l'intelligence, diminue la faculté de penser et de connaître, rend les gens moins vifs à voir et à entendre, et lents à juger ce qui est juste et ce qui est le mieux.



### Appel du conseil central de la Sainte-Enfance

— o —

« Le Conseil Central de la Sainte-Enfance vient de faire la répartition de ses subsides entre les différentes Missions des contrées infidèles. Cette opération offrait, cette année, des difficultés particulières. Nos recettes n'avaient pas augmenté depuis un an. Elles étaient, en 1905, de 3,715,350 francs ; en 1906, elles ont atteint 3,717,384 francs. Cette augmentation de 2,000 francs n'en est pas une, à le bien prendre. Elle n'accuse vraiment pas un progrès, mais plutôt *statu quo*. Or, avec des ressources stationnaires, le Conseil avait à faire face à des besoins plus grands, à des demandes plus nombreuses. Il avait subventionné, l'année dernière, 224 Missions ; il en a adopté, cette année, 231. Encore n'a-t-il pas pu accueillir toutes celles qui, pour la première fois, frappaient à notre porte. Faute de ressources, il a dû en ajourner plusieurs, et des plus dignes d'intérêt.

S'il n'y a pas eu diminution dans l'ensemble de nos recettes, nous le devons aux progrès accomplis dans tel ou tel pays étranger, mais il y a eu diminution réelle et considérable dans les recettes de la France.

Il serait trop douloureux de continuer à voir notre œuvre décroître en France, où elle a pris naissance, tandis qu'elle ne cesse de se développer à l'étranger, notamment en Allemagne, en Belgique, en Suisse, aux Etats-Unis.

Nous venons de citer l'Allemagne : elle nous envoie, cette année, 1,271,629 francs, avec une augmentation de 30,602 francs ; tandis qu'en France, nous n'avons recueilli, hélas ! que 888,078 francs, avec une diminution de 30,272 francs sur l'exercice précédent. Il y a trois ans, la France versait dans les caisses de la Sainte-Enfance plus d'un million, et il en était ainsi depuis plus de vingt ans. La Belgique qui, avec ses 6,000,000 de catholiques, nous donne 400,000 francs, nous dépasse en réalité et, pour aller de pair avec elle, nous devrions donner, non pas un million comme autrefois, mais plus de deux millions. Et la Suisse est encore au-dessus de la Belgique, puisque ses 1,200,000 catholiques nous fournissent annuellement plus de 90,000 francs. Et la Suisse est elle-même devancée par les Pays-Bas qui, avec une population de 1,700,000

catholiques, nous envoient 170,000 francs, ce qui leur assure sans conteste le premier rang parmi toutes les nations qui apportent leur contribution à notre œuvre. Quant à la France, berceau de la Sainte-Enfance, elle ne vient, à vraie dire, que la cinquième.»

—•••—

### La veillée des armes

— o —

Sous ce titre, le *Cri de Paris* publie le filet suivant :

On se rappelle que Pie X avait ordonné, il y a un mois, la célébration d'un *triduum* solennel de prières « aux intentions du Saint-Siège. »

Les gens bien informés en conclurent que la décision du Pape touchant les affaires de France serait prise à l'expiration de ce délai.

C'est, d'ailleurs, la seule précision à quoi il leur fut permis d'atteindre.

Or, la nuit même où se terminait le *triduum*, à l'heure où toutes les communautés de Rome récitaient l'oraison *Pro Summo Pontifice*, un des *Sanpietrini*, de garde dans la basilique, vit ceci :

Le degré qui descend du Vatican s'était éclairé d'une faible lumière. Précédé d'un garde-noble, un vieillard blanc apparut. Il descendit seul vers l'immense nef ; et, gravissant les degrés de la Confession de Saint-Pierre, il y déposa un papier.

Une heure s'écoula dans le silence, Pie X s'était agenouillé.

A minuit précis, il se releva et, sur l'autel même, il signa l'Encyclique aux évêques de France.

Le sort en était jeté.

Nous ignorons ce qu'il y a de vrai dans ce renseignement, mais il n'est certainement pas invraisemblable.

Si l'incident s'est passé tel que le relate notre confrère, la solennité dont Pie X a voulu entourer la signature de l'Encyclique démontre à quel point le grand Pape a conscience de sa haute responsabilité et de ses devoirs envers lui-même et envers l'Eglise.

H. R.

(Libre Parole, Paris.)

—•••—

### La charité vraie

— o —

Il ne faut pas, sous prétexte de fuir la médisance, favoriser les autres vices, mais dire rondement mal du mal. En blâmant le mal, il faut, si on le peut, épargner les personnes, excepté les ennemis déclarés de Dieu et de son Eglise ; car, ceux-là, il faut les décrier tant qu'on peut, sans blesser la vérité. C'est charité de crier au loup, n'importe où il soit.

Saint FRANÇOIS DE SALES.

### La question des langues aux Etats-Unis

— o —

On sait que, tout en reconnaissant l'excellence du but poursuivi par la Fédération américaine des Sociétés catholiques, nos compatriotes des Etats-Unis ont refusé de s'y affilier, et redoutaient même l'action que pourrait exercer cette association contre la conservation des langues nationales.

Les Canadiens-Français des Etats-Unis ont dû, par conséquent, être agréablement surpris en lisant l'une des résolutions adoptées à l'unanimité par la Fédération, lors de sa récente convention annuelle tenue à Buffalo, les derniers jours du mois de juillet. Cette résolution fera aussi grande joie dans la province de Québec, et nous la consignons ici avec plaisir :

« Attendu qu'on a affirmé à plusieurs reprises que l'un des objets de la Fédération américaine des Sociétés catholiques était l'abolition des langues étrangères et la fusion par contrainte des différentes nationalités de notre pays, il est de notre devoir présentement de faire les déclarations suivantes :

« Premièrement — Nous reconnaissons entièrement la puissante influence de la langue maternelle pour la préservation de la foi et la formation du caractère.

« Deuxièmement — Nous reconnaissons le droit des immigrants catholiques et de leurs enfants de recevoir l'instruction religieuse dans la langue qu'ils comprennent le mieux et qu'ils chérissent le plus.

« Troisièmement — La Fédération américaine des Sociétés catholiques reconnaît de plus l'injustice et l'absurdité de tout effort pour contraindre ces immigrants et leurs descendants à abandonner l'usage de leur langue maternelle, et nous déclarons notre conviction que la solution du problème de fondre en une nation homogène les divers peuples qui ont émigré sur nos rives devrait être laissée au cours naturel du temps, et que toute tentative, toute bonne qu'en soit l'intention, de produire cette fin par la force n'est pas convenable et doit être repoussée.

« Finalement, nous déclarons solennellement qu'en même temps que la Fédération américaine des Sociétés catholiques entretient la ferme espérance d'être l'instrument devant produire une meilleure entente et une union plus étroite parmi les différentes nationalités qui composent la population catholique de ce pays, elle n'entravera jamais leur légitime désir de préserver leur langue maternelle et les nobles et glorieuses traditions de leurs mères-patries.

« La Fédération américaine des Sociétés catholiques, pleinement convaincue de la justice et de la rectitude de sa position à l'égard de cette question — des langues, — accueille de nouveau et invite cordialement tous les catholiques et les organisations catholiques de notre pays à entrer dans cette Fédération, quelque soit la langue dans laquelle ils prient Dieu. »

### Les conséquences de la Séparation en France

— o —

Un commerçant de Toulouse, propriétaire d'une fabrique de statues et d'objets d'art religieux, adressait dernièrement la lettre suivante à *l'Express du Midi* :

Les votes des lois sur les congrégations et sur la séparation des Eglises avec l'Etat ont porté un préjudice énorme à la classe ouvrière et ont ruiné pour ainsi dire certaines industries.

Nos gouvernants se glorifient actuellement de faire tout pour le bien-être de l'ouvrier ; je trouve que, de ce côté, ils ont fait absolument fausse route. Pour ne toucher qu'une seule branche, la statuaire est en complet désarroi ; et combien d'autres industries sont dans le même cas ! Sur une quantité d'ouvriers qui se rattachent à cette branche, sculpteurs, peintres, mouleurs, etc., etc., il n'en reste guère que quelques-uns, et encore, qui ne travaillent à peu près que la valeur de six mois par an ; les autres sont sans place, et ceux qui ont réussi à avoir le bonheur de trouver un emploi se contentent de gagner 2 fr. 50 à 3 francs par jour, quand ils gagnaient à leurs ateliers respectifs 4 fr. 50, 5 francs, 6 francs et jusqu'à 10 francs par jour. Pour ma part, je constate une chose qui est patente : il y a huit ans que je suis établi ; j'étais arrivé, à force de travail et d'économie, à me créer une petite situation, et je dépensais « absolument » tout ce que je gagnais en outillage.

Quand on a voté la Séparation, je n'ai plus rien fait, ou à peu près, et le peu que je fais est pour l'étranger. Ce qui fait que mon labeur de huit années de travail, en peinant quatorze et quinze heures par jour, se réduit à néant par ce seul fait, et je me trouve en présence d'un matériel (modèles et moules) qui me coûte fort cher et qui ne vaut absolument rien si on ne le fait pas produire.

J'ai été obligé de licencier la moitié de mon personnel, et l'autre moitié ne travaille que très peu, à tel point que, depuis quelque temps, je paie les semaines à mes ouvriers qui se montent à 50 ou 60 francs, tandis qu'auparavant les semaines que je payais s'élevaient couramment à 250 et 300 francs.

Je cite mon fait parce qu'il est patent, et je n'ai jamais rien

dit. Et pourtant, on m'a volé mon travail ! Combien d'autres se trouvent dans mon cas !

Combien se trouvent absolument ruinés par le seul fait du vote de la loi de Séparation et des congrégations ! Il me semble, pourtant, que si tous ceux qui sont lésés, en France, se groupaient et portaient, avec chiffres à l'appui, à la connaissance de tous, la perte sèche qui s'ensuit, cela pourrait ouvrir bien des yeux.

D'autant plus que je me demande à qui peut bien profiter le vote d'une telle loi ; j'ai beau y songer souvent, je ne vois absolument personne de la classe ouvrière qui en profite, et je trouve absolument inique que l'on vote une loi de gaieté de cœur, sans se rendre compte des conséquences de cette loi, du mal qu'elle peut faire et des malheureux qu'elle peut produire.

J'appréhende maintenant l'avenir qui me souriait ; je le vois venir avec terreur, et je me demande qu'est-ce qu'il va falloir faire. Je demande à tous ceux qui ont voté cette loi néfaste ce qu'ils feraient, s'ils se trouvaient dans un pareil cas. Je serais curieux de connaître leur réponse.

---

### Congrès eucharistique de Tournai

---

D'un Français présent à la grande procession eucharistique qui a marqué le Congrès de Tournai, ces quelques impressions :

Pendant que la France est officiellement athée et irréligieuse, la Belgique, tout entière, fait, à la face du monde, un acte de foi et proclame sa croyance au dogme de l'Eucharistie. Voilà un fait social, d'une importance formidable, que l'histoire doit enregistrer.

La décoration de Tournai était superbe ; chaque maison, par ses drapeaux, ses fleurs et ses inscriptions pieuses, fait un acte de foi et s'associe à la manifestation de l'Eglise.

Que dire maintenant du cortège qui s'est déroulé dans la ville le dimanche 19 août, de une à six heures du soir ?

La Belgique, tout entière était là avec ses sociétés religieuses et musicales, ses gymnastes, ses cercles, ses mineurs.

Et chaque société a ses drapeaux, sa musique, avec tambours et clairons, ses pupilles, ses gymnastes.

Ça été pour moi un spectacle inoubliable.



Et pas une note discordante, pas une attitude incorrecte dans cette foule immense.

Devant le dais marchait un nombreux clergé, puis les ordres religieux, les dominicains, les évêques, mitrés, tenant leur crosse et accompagnés de leurs chanoines. Puis le Très Saint Sacrement, porté par le cardinal Vannutelli.

Puis, derrière le dais, les fonctionnaires, en uniforme ou en habit noir.

Il y en avait plusieurs centaines.

---

### Les Franciscains en Angleterre

---

Le pays de Kent, en Angleterre, reverra bientôt un spectacle inconnu depuis la Réforme. Quand viendra la récolte du houblon, en septembre, un petit groupe de Franciscains, accompagnés de Tertiaires et de Sœurs de la Merci, parcourront les champs pour donner leurs soins spirituels aux travailleurs catholiques. Revêtus de leur bure, ces fils de saint François s'établiront au bord des routes, au milieu des champs, dans les granges ; ils élèveront des autels, célébreront la messe partout où la présence de l'auguste sacrement sera nécessaire. Pour être plus utiles, les Frères n'auront point de lieu fixe ; une chaumière ou même la terre nue sera l'endroit où ils prendront leur repos. Ainsi parle le *Daily Mail* de Londres.

---

### Bibliographie

---

— ACTIVITÉS SOCIALES, PAR MAX TURMANN, docteur ès-sciences politiques et économiques, professeur au Collège libre des Sciences sociales. 1. vol. in-12 de VIII-393 pages. Prix : 3 fr. 50. *Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.*

Dans ce nouveau volume, M. Max Turmann a réuni de quinze à vingt études qui présentent le caractère commun d'être l'exposé de quelque activité sociale. (1)

Ces activités sociales sont très diverses quant aux personnes dont elles sont le fait : nous voyons, en effet, défiler devant nous, directeurs d'usine, ingénieurs, ouvriers et employés de commerce, grands propriétaires terriens et curés de campagne, fermiers, ouvriers agricoles, bûcherons et viticulteurs, produc-

---

(1) Un chapitre du volume est consacré à l'étude de l'arbitrage que Mgr l'archevêque de Québec exerça, il y a quelques années lors des difficultés ouvrières qui existaient dans notre ville. Cet ouvrage a donc pour nous un caractère particulier d'intérêt.

teurs et consommateurs de toute espèce; nous voyons à l'œuvre les catholiques italiens de la province de Bergame, les catholiques allemands groupés dans le *volksverein* ou bien encore les socialistes d'Outre-Rhin, passés maîtres dans l'art de la propagande.

Les activités, décrites par M. Max Turmann, sont également très diverses quant au but que se proposent ceux qui s'y adonnent. L'auteur nous expose tour à tour l'organisation vraiment sociale d'une usine ou d'un atelier, le développement d'un syndicat nettement professionnel, la constitution à la campagne de groupements socialistes et la contre-partie essayée par des propriétaires soucieux de leurs intérêts, les tentatives efficaces de curés de campagnes pour gagner la sympathie de leurs paroissiens indifférents ou hostiles, l'établissement du magnifique faisceau d'œuvres qui fait de Bergame une merveille sociale, les procédés de conquêtes employés par les catholiques et les socialistes allemands, la propagande intellectuelle réalisée en France par les « Semaines sociales » ou les Lignes de consommateurs, les résultats importants en matière de législation industrielle obtenus par l'Association pour la protection légale des travailleurs, ou les bienfaits de sociétés qui s'occupent des émigrés, etc.

Par cette énumération qui est incomplète, on peut juger de la variété des activités décrites. Cette diversité, dans les types d'action étudiés, est instructive en elle-même: chacun d'eux contient une opportune et pratique leçon. Le nouveau livre de M. Max Turmann vient compléter l'œuvre commencée par ses *Initiatives Féminines*; ces deux ouvrages, inspirés par les mêmes idées directrices, proposent à notre imitation des exemples de dévouement et d'énergie. A.

— EXERCICES SPIRITUELS DE SAINT IGNACE, à l'usage des prêtres séculiers, des religieux et des religieuses, pour la retraite annuelle de huit jours, par le R. P. BUCCERONI, traduits de l'italien par l'abbé PH. MAZOYER, du clergé de Paris. Fort volume in-12, frs 3.50. — P. Lethielleux, Éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Nombreux sont les livres qui ont été écrits sur les célèbres Exercices spirituels de saint Ignace. Ils se divisent en deux classes. Les uns sont les livres de pures considérations spéculatives relativement à l'intelligence des exercices. Les autres sont les livres de méditations pratiques, ayant pour but le règlement de la vie. On désirait un livre qui réunit ce double objectif, qui expliquât les Exercices, en montrant leur ordre logique, et exposât les divers éléments de la vie spirituelle qui y sont contenus, et qui, en même temps, servit pour la pratique de ces exercices, afin d'en tirer un fruit sérieux.

Voilà ce que l'auteur s'est proposé dans ce livre, et il y a réussi, comme le prouve la faveur avec laquelle il est accueilli.

Trois avantages signalent particulièrement ce nouvel ouvrage du P. BUC CERONI, le célèbre professeur de théologie morale au Collège romain, qui nous offre en les développant et en les coordonnant les méditations et les avertissements spirituels dont se compose le livre d'or de saint Ignace : Exercices spirituels. Le premier avantage est l'exactitude théologique avec laquelle sont traités les plus importantes vérités éternelles et les mystères de la vie du Sauveur. Quiconque sait combien d'ouvrages ascétiques témoignent chez leur auteur plus de bonne volonté que de science théologique, saura gré au docte professeur de nous avoir donné ce travail. A l'exactitude théologique est jointe une rigoureuse fidélité à la méthode suivie et voulue par saint Ignace, chose assez rare aujourd'hui, où, de fait, nombre de volumes intitulés « Exercices spirituels de saint Ignace » peuvent bien prouver l'éloquence ou d'autres talents de l'auteur, mais ne sont rien moins que les Exercices de saint Ignace. Le troisième avantage est la clarté de l'exposition. Chaque jour comprend trois méditations et deux instructions. Le sujet de ces instructions est toujours emprunté aux notes, additions ou annotations qui accompagnent les exercices. Avec le seul livre du P. BUC CERONI, ceux à qui l'ouvrage est destiné passeront avec fruit et avec plaisir les jours de leur retraite spirituelle. X.

— L'AMOUR DE DIEU, par M. le Chanoine LENFANT. In-16, 2 fr. 50. *Librairie V<sup>o</sup> Ch. Poussielgue, Paris, rue Cassette, 15.*

Sans vouloir mettre en parallèle le traité du célèbre fondateur de la Visitation et le livre de M. Lenfant, on peut dire que l'amour de Dieu, ce premier besoin de l'âme humaine, est étudié par le Directeur de l'Œuvre de Sainte-Clotilde en vue des exigences du temps présent. La critique religieuse de nos jours n'est plus celle du XVII<sup>e</sup> siècle ; l'auteur s'en préoccupe et va au-devant.

— QUATRE CONFÉRENCES SUR LA FOI CHRÉTIENNE, par M. l'abbé DÉSERS, curé de Saint-Vincent de Paul, Paris. In-12. 1 fr. 25. *Librairie V<sup>o</sup> Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.*

Ces conférences sont de celles qui portent, parce qu'elles s'inspirent des besoins utiles de notre époque. On les lira sûrement avec utilité, cette utilité qu'on trouve à suivre un thème de réflexions coordonnées, raisonnées, où la vérité se montre sous son vrai jour, délivrée des déformations intéressées de l'erreur, et où les problèmes les plus angoissants de la Foi se détaillent et se dénouent avec une loyauté à laquelle on ne pourra s'empêcher de rendre hommage.